

# Comment calculer les tarifs?

Pour faire ce calcul il suffit de vous munir de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 ou justificatif des ressources étrangères 2019 (pour les personnes travaillant au Luxembourg prendre « rémunération servant de base à retenue »).

# 1. Remplissez ce tableau

Revenu net imposable (1) annuel	
Luxembourg (2) annuel	
TOTAL A (1+2)	

# 2. Votre coefficient

Il diffère, en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille

1 enfant	0,060
2 enfants	0,050
3 enfants	0,040
4 enfants et +	0,030

\/otro	coefficient	р.		
V()II 🖰	COPILICIENT	_		

# 3. Calcul du taux clé

C'est ce taux qui va être la base de vos calculs.

Taux = (Total A x B / 12) / 100 = \_\_\_\_\_

# ACCUEIL PERISCOLAIRE (lundi - mardi - jeudi - vendredi)

Si le résultat de votre calcul est inférieur au tarif minimum, alors le tarif mini sera appliqué : 0,70 € de l'heure, sauf pour la pause méridienne, le tarif minimum sera le prix du repas 4€50.

Si le résultat de votre calcul est supérieur au tarif maximum alors le tarif **maxi** sera appliqué : **5€ de l'heure**.

Attention ! les parents non allocataires CAF devront ajouter au prix obtenu 0,54 €/h

#### Base de calcul

#### Nombre d'heures x Taux

Pour la pause méridienne, ajouter 4,50 € (prix du repas) à votre résultat.

Une majoration de 20% est appliquée pour les familles résidant hors du territoire communautaire (CCCE).

## PLAN MERCREDI

Pour le calcul du taux, prendre les mêmes références que l'accueil périscolaire.

Attention ! les parents non allocataires CAF devront ajouter au prix obtenu 0,54 €/h

### Base de calcul

#### Nombre d'heures x Taux

Pour la pause méridienne, ajouter 4,50 € (prix du repas) à votre résultat.

Une majoration de 20% est appliquée pour les familles résidant hors du territoire communautaire (CCCE).

# **MES VACANCES**

Pour le calcul du taux, merci de vous reporter à l'exemple de l'accueil périscolaire en modifiant le coefficient. (cf : tableau ci-dessous)

Votre coefficient :	1 enfant	0,058
Il diffère en fonction du nombre	2 enfants	0,048
d'enfants à charge dans la	3 enfants	0,038
famille	4 enfants et +	0,028

Si le résultat de votre calcul est inférieur au tarif minimum, alors le tarif **mini** sera appliqué : **0,65 € de l'heure.** 

Si le résultat de votre calcul est supérieur au tarif maximum alors le tarif maxi sera appliqué : 1,75 € de l'heure.

Attention! les parents non allocataires CAF devront ajouter au prix obtenu 0,54 €/h

Une majoration de 20% est appliquée pour les familles résidant hors du territoire communautaire (CCCE).